



Traité Betsa

Michna 4 - Chapitre 3

בכור שנפל לבור, רבי יהודה אומר, יירד המומחה ויראה: אם יש בו מום, יעלה וישחוט; ואם לאו, לא ישחוט. רבי שמעון אומר, כל שאין מומו ניכר מערב יום טוב, אין זה מן המוכן.

Si un premier-né [d'une bête pure] est tombé dans une fosse, Rabbi Yehouda dit : « un expert descendra voir : s'il a un défaut, on le remontera et on l'abattra. Dans le cas contraire, on ne l'abattra pas ». Rabbi Chim'on dit : « dans le cas où le défaut n'a pas été constaté avant Yom Tov [on ne peut pas considérer cette bête comme] quelque chose de préparé ».



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions